

Circulaire – Activités pédagogiques complémentaires 2013/2014

La semaine scolaire a été réorganisée en septembre 2008 (passage de 27 à 24 heures de cours) et mise en place de l'aide personnalisée (soutien).

Depuis la rentrée de septembre 2009, l'aide personnalisée (DAP) se déroulait le mardi et le jeudi chaque semaine.

Septembre 2013 voit l'apparition de nouvelles modalités liées à la réforme des rythmes scolaires.

Le soutien devient **l'APC (activités pédagogiques complémentaires)**.

Cela ne modifie pas l'organisation établie les années passées.

Les ateliers de soutien reprendront à compter du mardi 8 octobre. En fonction des disponibilités, chaque enseignant du primaire prendra ses élèves qui nécessitent un soutien ou un complément pédagogique dans les créneaux horaires suivants :

- **Mardi : de 12h35 à 13h20 ou de 16h45 à 17h30**
- **Jeudi : de 12h35 à 13h20 ou de 16h45 à 17h30**

Créneaux ateliers APC

Classe	Créneaux retenus	Classe	Créneaux retenus
CP B	Mardi soir Jeudi soir	CM1 A	Mardi midi Jeudi midi
CE1 A	Mardi midi Jeudi midi	CM1 B	Mardi midi Jeudi midi
CE1 B	Mardi midi Jeudi midi	CM2 A	Mardi midi Jeudi midi
CE2 A	Mardi midi Jeudi midi	CM2 B	Mardi midi Jeudi midi
CE2 B	Mardi midi Jeudi midi	CM2 C	Mardi soir Jeudi soir

Pour ce premier trimestre les enseignants de maternelle renforcent les ateliers du primaire.

L'APC s'adresse prioritairement aux enfants en difficultés passagères. Le regroupement d'adaptation continue son action auprès des enfants nécessitant des prises en charge plus spécifiques. Certains enfants peuvent se voir proposer les deux interventions.

Si l'enseignant exprime le besoin d'APC pour votre enfant, il vous adresse une proposition de prise en charge auparavant, afin que vous puissiez vous organiser.

Cette prise en charge pourra être ponctuelle (1 ou 2 séances) ou plus durable (période de vacances à vacances) suivant les besoins.

Toute l'équipe enseignante compte sur votre collaboration dans cette organisation.

J-G DANO, le directeur

